



RENCONTRES des CANETONS 12 novembre 2023

Avenue St Exupéry 33600 PESSAC

EPREUVES

- 25m Apnée
- 50m Surface
- 100m Surface
- 200m Surface
- Relai 4 x 100m

Ouvert aux
non licenciés

INSCRIPTIONS

- 8€ par nageur
- 8€ par relais

Ouvert aux non licenciés
avec certificat médical de
moins de 1 an autorisant
la pratique de la Nage
Avec Palme(s) en
compétition.

Renseignements
06.10.33.13.97



Ville de
PESSAC



Présentation

La Rencontre des Canetons est une rencontre amicale de Nage avec Palmes en Piscine, ouverte aux licenciés de notre Fédération, et aux sportives et sportifs non licenciés à la FFESSM.

Elle est ouverte sur des épreuves définies par la Commission Nationale de NAP de la FFESSM, dans le respect du Règlement Sportif de Nage Avec Palme accessible sur le site de cette même commission.

<https://nap.ffessm.fr/documents/20221208reglement-sportif-v3-nap--v2023-01.pdf>

C'est une rencontre qui se veut amicale et ludique, bien que sérieuse quand aux résultats obtenus.

Rencontre inscrite au Calendrier de la FFESSM, donnant ainsi des points aux nageurs et leurs clubs pour participer au Classement National.

Rencontre comptant pour le Championnat Départemental Piscine.

Epreuves

Sur un bassin d'une longueur de 25 mètres :

25 m apnée

50 m surface

50 m Bi palmes

100 m surface

100 m Bi palmes

200 m surface

200 m Bi palmes

Relais 4 X 100 m Mixte

Les catégories Surface et Bi palmes répondent à la définition du règlement Sportif de Nage Avec Palme(s) de la CNNP. (<https://nap.ffessm.fr/documents/202012152020-reglement-sportif-de-nage-avec-palmes-version-2020-01-cdn-12-2020.pdf>)

Chaque club présentera des relais de 4 nageurs devant être mixtes (âge et sexe). Le nombre de relais est illimité.

REMARQUE : un relais regroupant des nageurs de différents clubs pourra être constituée sous la coupe du club le plus représentatif.

Chaque club est dans l'obligation de présenter UN à DEUX chronométreurs, ou juge, (ou faisant office de) pour toutes les sessions de la rencontre .

Inscriptions

Inscriptions via E-Nap (demander à votre ref NAP de votre club) OBLIGATOIRE pour les licenciés FFESSM

Chef d'équipe + Judges + Nageurs + Relais

Documents obligatoires :

Licence fédérale

Certificat médical

Attestation d'assurance Loisirs 1

Autorisation parentale pour les nageurs mineurs

NOTA : il n'y a pas d'inscription de nouveaux nageurs le jour de la Rencontre, pénalité de 8 Euros (en plus du montant de l'inscription) par nouvel inscrit.

La composition des relais sera à déclarer au secrétariat avant la première pause de la rencontre.

Points clef du règlement sportif pour tous

Matériel :

Palmes :

*les **bi palmes** sont uniquement en **matière plastique**, si en fibre, le classement sera avec les monopalmes*

les monopalmes peuvent être en fibre ou en matière plastique

les bi palmes et monopalmes ne peuvent dépasser 76 cm de long (de minimes à masters) quelque soit le matériaux utilisé (et maximum 60 cm de long pour les poussins et benjamins)

tubas :

*Les tubas équipés de **soupape** sont **interdits**.*

Les départs se font obligatoirement depuis le plot

Programme

DE 13H00 à 14H00	Accueil et Vérifications administratives
DE 13H30 à 14H30	Echauffement
14h30	200m SURFACE
15H05	50m SURFACE
DE 15H30 à 16H00	Echauffement
16H00	100m SURFACE
16H45	25m APNEE
DE 17H00 à 17H15	PAUSE
17H15	RELAIS 4X100m
18H00	Résultats et verre de l'amitié

Catégories des nageurs par Epreuve

Chaque épreuve est ouverte à toutes catégories de nageurs

Documents obligatoires :

Licence fédérale

Certificat médical

Autorisation parentale pour les mineurs

Le nombre de séries courues sera déterminé en fonction du nombre d'inscrits dans chacune d'elle.

Chaque série sera courue selon les instructions du Règlement Fédéral de la F.F.E.S.S.M.

La liste des séries de nageurs sera affichée au plus tard 5 minutes avant l'appel de la première série de la course.

Chronométrage et classement

Les classements sont déterminés par le nombre de points obtenus par les tables fédérales en fonction du chronométrage, soit :

En course individuelle : points marqués par le nageur suivant la table de cotation de sa catégorie.

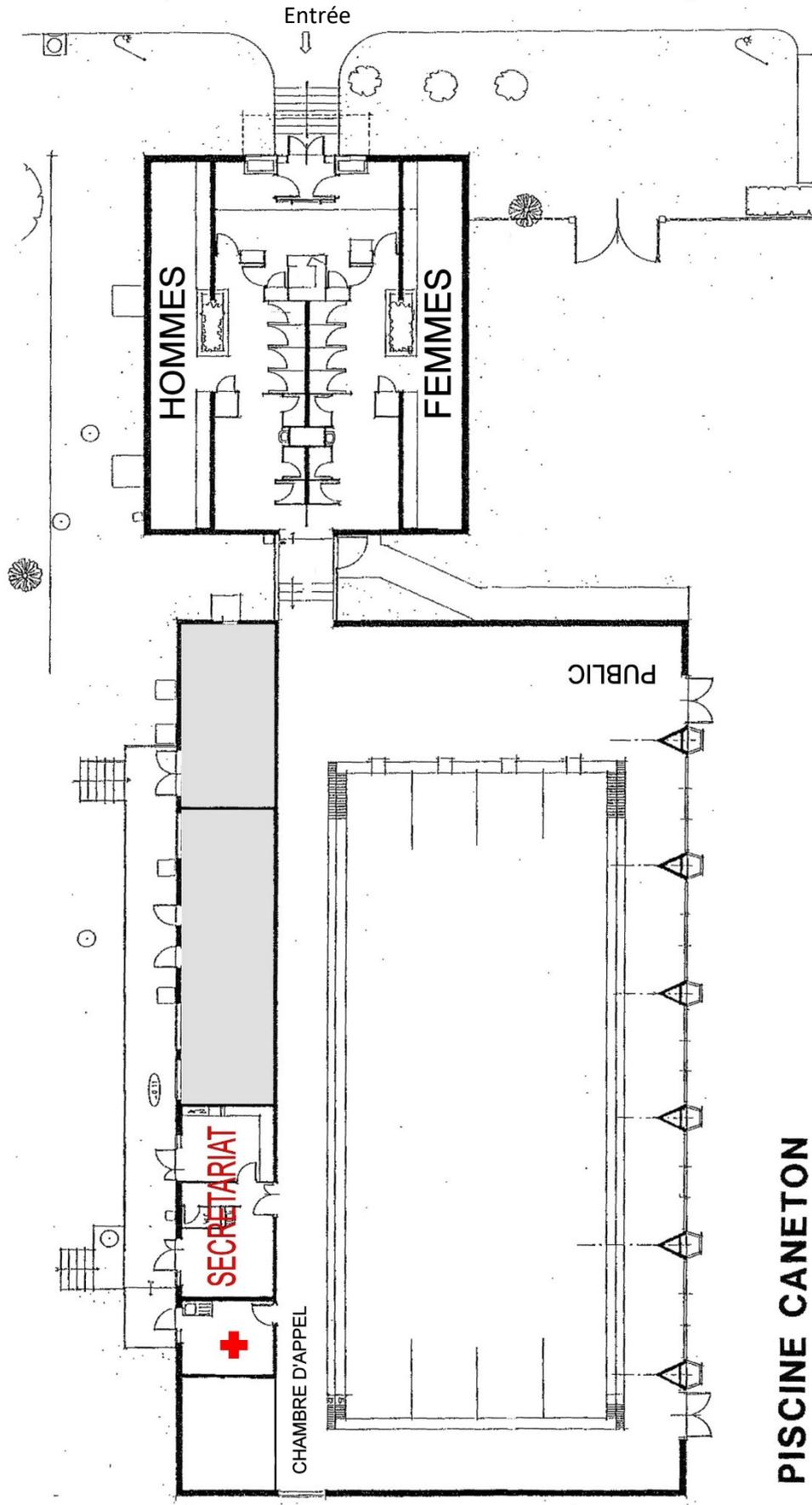
En relais : points marqués par l'équipe selon la table de cotation de la catégorie la plus défavorable.

Le classement général par catégories se fait en additionnant les points des DEUX meilleures courses individuelles HORS relais.

Classement club : prise en compte des points (y compris Relais) des nageurs représentant le même club.

Le Club totalisant le plus de points sera déclaré Club Champion.

Plan des installations



CHAPITEAU

PISCINE CANETON

Organisateurs / Sécurités / Officiels

Présentation de l'équipe organisatrice

Organisateur : J-Yves FOURNIER

Secrétariat : Sylvie MUNOZ – Valérie DUPRAT

Logistique : le SACSO et son Equipe

Surveillance / Sécurité Bassin : Personnel de la piscine

Plan détaillé des sécurités mise en place

Installation municipale, voir plan

Liste nominative des Juges / Arbitres / Escorte ...Autres

La liste des Juges et Arbitres sera affichée au plus tard 10 minutes avant le premier appel des nageurs.

Les Juges, non inscrits via E-Nap, devront se faire connaître au Secrétariat (ou au Juge Arbitre) avant la fin du premier échauffement.

Accès



Sortie N° 13 Pessac Alouette (Rocade de Bordeaux)

Second feu tricolore à droite (Avenue de Beutre)

Direction Mairie annexe – Parc Cazalet – Déchetterie

Avant le troisième feu tricolore, à gauche (Boulevard du Haut-Livrac)

Au rond point à gauche.....vous êtes arrivés.

Parking sur le terre-plein central.

